

Cette « école des ultras-riches » de Normandie a été vendue à un groupe d'enseignement privé



L'école des Roches est située à la sortie de Verneuil-d'Avre-et-d'Iton (Eure) sur la route menant à L'Aigle (Orne). Archives Ouest-France

Un changement d'actionnaire, intervenu durant l'été 2025, est censé mettre un terme à plusieurs années de turbulences à l'école des Roches, établissement privé situé dans [l'Eure](#) à [Verneuil-d'Avre-et-d'Iton](#). Le nouveau propriétaire est aussi connu que controversé dans le domaine de l'enseignement.

L'école des Roches, sise à [Verneuil-d'Avre-et-d'Iton](#) (Eure), s'apprête à vivre une rentrée scolaire 2025 sous un nouveau pavillon. Durant l'été, l'actionnaire principal [de l'établissement privé euros](#) « d'excellence », fondé en 1899, a changé. Depuis fin juillet 2025, la Société du théâtre détient l'entière responsabilité du capital. La Société du théâtre est une société anonyme au capital social d'un peu plus de 1,7 million d'euros, domiciliée à [Paris](#). Elle est la propriété de la famille Manuel. Elle est surtout détentrice, entre autres, d'une marque déposée et bien connue dans le domaine de l'enseignement privé : l'école active bilingue Jeannine-Manuel (EABJM).

Lire aussi : [Dans l'Eure, une école pour enfants très riches](#)

Épinglé récemment par les médias



L'entrée de l'école des Roches. Gilles Motteau / Ouest-France

Derrière cette façade se trouve un ensemble d'établissements scolaires, géré par une association éponyme (EABJM) pour le moins controversée. Et pour cause : l'avis de situation de l'Insee de ladite association mentionne une appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans les faits, et au regard de la loi du 31 juillet 2014, l'école Jeannine-Manuel peut difficilement se revendiquer de l'ESS en pratiquant des frais de scolarité de base supérieurs à 9 500 € l'année. Sans compter que dans le même temps, elle perçoit des subventions publiques et bénéficie de déductions fiscales, comme le soulignaient [nos confrères de Libération, en 2024](#).

Ces pratiques sont *de facto* bien éloignées de l'esprit et de la lettre de l'ESS, définie par les articles 1 et 2 de loi de juillet 2014. En effet, sont considérées comme poursuivant une utilité sociale, les entreprises dont l'objet social à titre principal est soit « **1° d'apporter, à travers leur activité, un soutien à des personnes en situation de fragilité du fait de leur situation économique ou sociale ou du fait de leur situation personnelle ; 2° de contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale** ». Le *hiatus* est conséquent.

Lire aussi : [ENQUÊTE. Effectifs, écoles privées... À Caen, la bulle de l'enseignement supérieur gonfle sans cesse](#)

Une substantielle augmentation de capital

C'est dans ce contexte que l'école des Roches évolue désormais. Et ce, depuis que l'ancien actionnaire, le groupe indien GEMS Éducation de la famille Varkey, a officiellement jeté l'éponge le 24 juillet 2025. La cession est assortie d'une condition, comme le stipule un document tant officiel que public émanant de GEMS Éducation : le repreneur doit satisfaire une « **augmentation de capital** ».

D'un montant légèrement supérieur à 60 millions d'euros, avant cession, le capital social de la nouvelle société dépasse les 70 millions d'euros. La nouvelle société est inscrite au registre du commerce et de l'industrie d'[Évreux](#), sous la dénomination sociale de : Bilingual International Education Network. En revanche, le siège social demeure celui de l'école des Roches, soit [Pullay, Verneuil-d'Avre-et-d'Iton](#).

Un établissement d'élite fragilisé

Durant les douze ans de gouvernance de GEMS Éducation, l'école des Roches a traversé bon nombre de turbulences. A deux reprises, elle a frisé la catastrophe économique. Au final, les résultats ne sont pas ceux que l'actionnaire indien escomptait, lorsqu'il a repris l'établissement en 2013. Les périodes successives de pandémie de Covid ont aussi fragilisé la santé financière et contribué au déclin de l'établissement. Cela concerne les résultats nets comptables ainsi que les effectifs. Effectifs qui ont vu passer des célébrités : les acteurs [Vincent Cassel](#) et Bruno Cremer, le réalisateur, producteur et acteur Thomas Langmann ou encore quelques têtes ensuite couronnées.

Reste maintenant à savoir si l'école euroise est prête à opérer une nouvelle révolution.

Gilles MOTTEAU.